



Situation au Niger / Espace aérien togolais

Le gouvernement n'a pris aucune décision

La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) maintient l'intervention militaire comme solution ultime pour ramener l'ordre constitutionnel au Niger. Même si le Togo ne semble pas épouser cette attitude belliqueuse, le pays ...



PAGE 11

DOSSIER



Développement du Togo

Où en est-on avec les grands projets de l'année 2023 ?

Le Togo fait partie des pays en développement qui affichent une volonté traduite dans les faits. Le budget 2023 du pays fait ressortir clairement les axes de développement à renforcer. D'un autre côté, les mesures d'allègements fiscaux en 2023 sont une réalité dans ce processus de développement, ...

PAGES 6&7

POLITIQUE



Congrès statutaire de l'UFC

Est-ce la fin de la crise au sein du parti de Gilchrist Olympio ?

L'Union des Forces de Changement (UFC) a tenu un congrès statutaire en fin de semaine dernière à Lomé. L'on pouvait constater que c'est le groupe du nouveau 1er vice-président Jean-Claude Homawoo et du député Séna Alipui qui était aux commandes ...

PAGE 3



La P.A. représente le P.R. à la fête du haricot (Ayiza 2023)

Festivités rehaussées

L'apothéose de Ayiza (fête du haricot) édition 2023 (51^e édition) a eu lieu le samedi 12 août 2023 à Tsévié, chef-lieu de la préfecture du Zio. Les célébrations ont eu lieu au stade Dr Kaolo de Tsévié. Le thème de cette édition était : « Unis dans la diversité pour le développement harmonieux et participatif de la préfecture de Zio ». Le président de la République Faure Gnassingbé était représenté par la présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsègan.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

L'ambassadeur d'Inde au Togo salue le bon climat des affaires du pays

Selon l'ambassade d'Inde au Togo, les entreprises des opérateurs économiques indiens installées au Togo, sont à l'origine de la création de 10.000 emplois.

« L'intérêt des entreprises indiennes pour le Togo est manifeste. Avec le ministère de la Promotion de l'Investissement et la Chambre de Commerce et d'Industrie, nous travaillons à faire venir les investisseurs indiens », a déclaré samedi Sanjiv Tandon, l'ambassadeur indien à Lomé.

« Le climat des affaires est ici très favorable », a-t-il ajouté.

Le parc industriel d'Adétikopé (PIA) accueille déjà plusieurs usines indiennes.

L'Exim Bank of India finance par ailleurs plusieurs projets d'électrification.

L'on note par ailleurs qu'une dizaine d'entreprises à capitaux indiens sont implantés au Togo. La plus ancienne et la plus connue est Ramco (supermarchés, électroménager).

Source : republicoftogo.com

PRODUITS FNFI

Echos des bénéficiaires

“Je peux affirmer qu'aujourd'hui le FNFI a contribué à mon autonomie financière”, Elias N'Tsougan, peintre automobile et bénéficiaire du produit AJSEF

PAGE 2

Intervention militaire au Niger

De Lomé à Abuja, les parlementaires de la Cedeao disent non !

Les parlementaires de la Cedeao étaient en session extraordinaire la semaine dernière pour se prononcer sur la situation au Niger. Leurs positions sont claires : il faut privilégier le dialogue et la paix. La session s'est tenue par vidéoconférence. Au Togo, Mémounatou Ibrahim, deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale togolaise et troisième vice-présidente du Parlement de la Cedeao était en tête des participants ...



PAGE 11

	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">SOMMAIRE</p> <p>Guinée-Bissau/Nouveau gouvernement Les postes clés occupés par l'opposition</p>  <p style="text-align: right;">P 4</p>	<p>Les marchés carbonés Les nouvelles solutions vertes pour nos Etats ?</p>  <p style="text-align: right;">P 5</p>	<p>Football Fin d'année mouvementée pour le Togo</p>  <p style="text-align: right;">P 10</p>
---	---	---	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

"Je peux affirmer qu'aujourd'hui le FNFI a contribué à mon autonomie financière", Elias N'Tsougan, peintre automobile et bénéficiaire du produit AJSEF

Pour ce premier numéro de la semaine de votre rubrique quotidienne "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", Togo Matin reste à Lomé pour partager avec vous les témoignages d'un jeune artisan, la quarantaine qui après tant d'années d'efforts et de sacrifices est désormais patron de son atelier de peinture auto. Elias N'TSOUGAN dit haut et fort à qui veut l'entendre que la réussite se trouve au bout de l'effort. Retour sur le parcours de ce quarantenaire qui a créé aujourd'hui deux emplois indirects...



Elias N'TSOUGAN

Son rêve depuis sa tendre enfance était de devenir un chauffeur de taxi, et pour cause à force de regarder son papa conduire à longueur de journée, il lui est venu à l'esprit d'emboîter le pas à son géniteur. Mais au fil des années,

celui qui est surnommé affectueusement dans son quartier Eli se trouve une autre vocation, la peinture auto. Pas très étonnant pour celui dont la voiture a toujours constitué un rêve de jeunesse.

"Quand j'ai donc décidé de me former en peinture

auto, je dois avouer que ça n'a pas très surpris ni ma famille ni mon entourage, car j'étais très porté vers tout ce qui se rapportait à l'automobile. J'ai donc décidé de m'inscrire dans un centre de formation, centre d'où je suis sorti à l'issue de deux années

nanties d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle. Une fois ma formation achevée, il était de bon ton que je puisse me prendre en mains en exerçant pour mon compte une activité. Je devais pour cela ouvrir mon atelier. Il est vrai que j'avais de petites économies, mais il m'en fallait davantage si je voulais mettre sur pieds mon atelier et l'équiper par la même occasion. Je me suis alors mis à chercher les voies et moyens qui étaient possibles pour moi de pouvoir contracter un microcrédit. C'est donc dans mes tentatives que j'ai été informé de la possibilité pour moi de contracter le produit AJSEF du FNFI. Très vite, je me suis rendu auprès de PADES Microfinance pour me renseigner davantage sur les conditions que je devais remplir pour prétendre obtenir le crédit. Je dois avouer que le FNFI a vraiment simplifié toutes les formalités pour permettre aux bénéficiaires potentiels de pouvoir avoir le crédit dans les délais impartis afin de

leur permettre d'aller de l'avant dans la réalisation de leurs rêves." C'est justement pour faciliter l'obtention des microcrédits que le FNFI depuis 2014 a noué un partenariat très soudé avec 26 Prestataires de Services Financiers, sur la base du principe du faire faire.

"Une fois que j'ai obtenu le crédit AJSEF d'un montant de 100.000 FCFA que j'ai cumulé avec mes petites économies d'alors, j'ai alors fait ce petit hangar et acquis les premiers kits d'outillage qui me permettent aujourd'hui de pouvoir débiter mes travaux. Comme vous le voyez actuellement, je suis en train de retaper une voiture, et je peux rendre grâce à Dieu que j'ai un début de bonne clientèle. Tout est dans la manière dont on est courtois avec ses clients mais aussi et surtout dans la manière dont nous rendons nos prestations. Je peux affirmer qu'aujourd'hui le FNFI a contribué à mon autonomie financière."

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Fête du haricot (Ayiza 2023)

Les festivités rehaussées par la représentante personnelle du président de la République

L'apothéose d'Ayiza (fête du haricot) édition 2023 (51^e édition) a eu lieu le samedi 12 août 2023 à Tsévié, chef-lieu de la préfecture du Zio. Les célébrations ont eu lieu au stade Dr Kaolo de Tsévié. Le thème de cette édition était : « Unis dans la diversité pour le développement harmonieux et participatif de la préfecture de Zio ». Le président de la République Faure Gnassingbé était représenté par la présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsègan.



Yawa Djigbodi Tsègan

Cette festivité empreinte de retrouvailles et de fraternité a rassemblé les filles et les fils de Zio ainsi que plusieurs autres localités, autour

d'une identité culturelle et historique profonde. L'apothéose d'Ayiza 2023 a été marquée par une immersion au cœur de l'histoire avec un récit de

l'exode du peuple Ewé de Zio.

Il y a ensuite eu un survol de l'évolution de cette fête de retrouvailles. Au-delà de la

valorisation de la richesse culturelle, c'est aussi le moment d'inviter toute la préfecture à l'union pour la sauvegarde du patrimoine commun. « La diversité culturelle, économique, sociale, politique et autres, ne doit pas être une source de clivage mais, plutôt, et surtout une source de convergence de nos capacités et acquis, individuels et collectifs, pour en faire une entité forte, unie et prospère », a affirmé le préfet de Zio, Etse Kodjo Kadevi.

« Nous sommes particulièrement heureux du thème de cette édition, qui nous montre à suffisance que vous avez bien compris que les expressions culturelles loin de nous éloigner les uns des autres, doivent demeurer des richesses incontestables, soubassement de la dynamique de développement endogène du Zio et partant de l'ensemble de la région Maritime. Ce thème nous invite à une union sacrée autour des idéaux de paix et de concorde du chef de l'Etat, dans un contexte sécuritaire sensible marqué par le terrorisme et l'extrémisme

violent qui menacent la paix et fragilisent le vivre ensemble », a indiqué Dr Kossi Gbényo Lamadokou, ministre de la Culture et du Tourisme.

Au cœur de cet événement, se trouvaient les héros de la terre et certains acteurs qui se sont illustrés dans le développement socioéconomique de la préfecture. Un moment de reconnaissance bien mérité a été dédié à la reine Ayiza 2023, aux champions des tournois « Vététré » et « Tomédi ». La dégustation du plat emblématique du terroir, le haricot, a apporté une touche de saveur culinaire authentique à cette festivité.

Les stands d'exposition des produits agricoles et transformés se présentaient sur le site, telle une vitrine de la créativité locale. Des échanges fructueux entre la présidente de l'Assemblée nationale et les exposants ont mis en lumière la richesse des traditions, l'innovation, la qualité des produits locaux et le potentiel de développement de la préfecture du Zio.

Edem Dadzie

Congrès statutaire de l'UFC

Est-ce la fin de la crise au sein du parti de Gilchrist Olympio ?

L'Union des Forces de Changement (UFC) a tenu un congrès statutaire en fin de semaine dernière à Lomé. L'on pouvait constater que c'est le groupe du nouveau 1^{er} vice-président Jean-Claude Homawoo et du député Séna Alipui qui était aux commandes. Gilchrist Olympio a été reconduit à la tête du parti pour un mandat de trois ans. Est-ce la fin de la crise qui menaçait l'avenir de l'UFC ?

Tout le monde sait que Gilchrist Olympio n'a plus toutes ses facultés pour diriger le parti. D'ailleurs, il n'était pas lui-même au congrès. Les dernières images dévoilées par Séna Alipui lors d'une visite à Accra la capitale ghanéenne où il réside, montrent clairement que le président national de l'UFC est très affaibli par l'âge et les problèmes de santé. Va-t-il alors diriger le parti par procuration. Les événements de ces derniers mois prouvent à suffisance qu'il n'a plus aucune maîtrise sur sa formation politique. Ceux qui ont tenu le congrès de samedi dernier ont certainement son soutien et celui du gouvernement.

Puisque la dernière fois, non seulement Gilchrist Olympio avait envoyé un message pour arrêter le congrès qu'allait organiser Elliot Ohin et ses soutiens, mais aussi, le gouvernement avait pris position contre son initiative. Maintenant qu'un congrès a eu lieu, peut-on affirmer que la crise est désormais derrière nous ?

Les jours à venir permettront de savoir ce que pensent l'ancien ministre des Affaires étrangères et ses soutiens qui n'étaient visiblement pas présents. Quoi qu'il en soit, l'avenir de l'UFC est toujours flou. En remettant monsieur Olympio à la tête du parti malgré son état,



Jean-Claude Homawoo samedi dernier à Lomé

c'est que ses lieutenants n'ont pas d'autres solutions. C'est-à-dire que ceux-ci sont incapables de s'entendre pour élire un successeur à leur patron. Mais, à un moment ou un autre les membres du parti

vont devoir entreprendre cette démarche. Gilchrist Olympio, comme tout humain, n'est pas éternel. Il vaut mieux le faire maintenant que d'attendre des moments douloureux pour tenter de faire la

succession.

Sinon, comme le disent plusieurs observateurs, c'est le syndrome du Comité d'action pour le renouveau (Car) qui guette l'UFC.

TM

Sénégal/ Scission de la coalition Yewwi Askan Wi

Khalifa Sall accusé de collusion avec le parti au pouvoir

A peine libéré des entraves à sa candidature à la prochaine présidentielle, que Khalifa Sall fait face à une nouvelle cavalcade politique dirigée contre lui. Dans un communiqué du 9 août 2023, Yewwi Askan Wi, la principale coalition d'opposition au Sénégal a annoncé « la fin de son compagnonnage » avec Taxawu Sénégal, le mouvement politique de Khalifa Sall. Le parti est accusé, en effet, de « collusion » avec la mouvance présidentielle, de « forfaiture » et de « de trahison ».

La brouille avait pris un tour acrimonieux après la participation de Taxawu Sénégal au dialogue national organisé par le président Macky Sall fin mai. « Ces textes du dialogue, nous allons les voter », avait affirmé à l'époque le député Abba Mbaye, proche de Khalifa Sall. Chose faite, le code électoral a pu être modifié, ce qui a permis à l'ancien maire de Dakar, (ainsi qu'à Karim Wade), de

retrouver son éligibilité. Finalement, c'est l'éviction d'un des lieutenants d'Ousmane Sonko de son poste d'adjoint au maire de Dakar qui a signé, mercredi, l'ultime acte de cette rivalité au sein de Yewwi Askan Wi. « Un prétexte fallacieux », a réagi le mouvement de Khalifa Sall, qui invoque le respect d'une décision de justice imposant à l'équipe municipale de la capitale d'imposer la parité.

A ce titre, le poste d'adjoint au maire de Dakar devait revenir à une femme. Abbas Fall, le député du Pastef qui l'occupait, a été contraint de céder sa place. Son parti espérait que la nouvelle adjointe serait issue de ses rangs, mais c'est finalement une membre de



Khalifa Sall

Taxawu Sénégal qui a été désignée. Un nouveau coup dur pour le parti d'Ousmane Sonko, alors que l'éligibilité du leader du Pastef est compromise par trois procédures judiciaires. L'inquiétude des partisans du maire de Ziguinchor a encore été renforcée

jeudi par l'annonce, dans les pages du journal L'Observateur, de la radiation de leur champion des listes électorales. Selon le média privé, le ministère de la justice a transmis aux autorités chargées du fichier électoral une liste de personnes dont la

dont appel à l'insurrection et troubles à la sécurité publique.

Après sa dissolution, l'arrestation de plusieurs de ses cadres et ses appels sans grand succès à la rue après l'arrestation d'Ousmane Sonko, le Pastef peut-il continuer à peser dans l'opposition ? Beaucoup de sympathisants d'Ousmane Sonko reprochent aux autres chefs de l'opposition de ne pas assez soutenir leur leader. Un sentiment partagé au sein de Pastef. « A part les déclarations de presse faites par certains, il n'y en a pas assez ! », se désole l'un des cadres du parti. Barthélémy Dias a rétorqué en condamnant la propension des proches d'Ousmane Sonko à considérer comme « traîtres » les acteurs politiques qui refusent d'« oublier leurs ambitions » pour « se soumettre » à leur volonté.

T.M. et Le Monde Afrique

Guinée-Bissau/Nouveau gouvernement

Les postes clés occupés par l'opposition

Le président de Guinée-Bissau, Umaro Sissoco Embaló, a nommé, samedi 12 août, un nouveau gouvernement après des élections législatives remportées par la coalition PAI-Terra Ranka, laquelle impose ainsi une cohabitation au chef de l'Etat. Les principaux ministères reviennent au Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert, principale composante de la coalition PAI-Terra Ranka.



Le président de Guinée-Bissau, Umaro Sissoco Embaló

Ce nouveau gouvernement compte trente-quatre membres contre trente et un dans le précédent, selon un décret publié par la présidence. Dix-neuf postes, dont les portefeuilles-clés des Affaires étrangères, de l'Intérieur et des Finances, reviennent à la principale composante de la coalition PAI-Terra Ranka, le Parti africain pour l'indépendance de la

Guinée-Bissau et du Cap-Vert (PAIGC), dont le vice-président, Geraldo Martins, a été nommé Premier ministre du pays le 07 août par le président Embaló. Deux partis alliés de la coalition sont également représentés dans ce gouvernement, qui compte dix femmes, contre quatre dans le précédent, dont Indira Cabral Embaló, fille du fondateur du PAIGC, Amilcar Cabral.

Le Madem G15, la famille politique du président, n'est pas représenté dans le nouveau gouvernement. Il « va rester dans l'opposition », a affirmé son chef, Braima Camara, dont le parti n'a remporté que vingt-neuf sièges aux législatives, loin des cinquante-quatre décrochés par la coalition PAIGC. Cette lourde défaite est imputée, selon des observateurs, à des dissensions internes et à la chute du prix de la noix de cajou, une source de revenus importante pour la population.

La Guinée-Bissau, en butte à une instabilité politique chronique, a connu depuis son indépendance du Portugal, en 1974, une kyrielle de coups d'Etat ou de tentatives de coup d'Etat, la dernière en février 2022.

Les quelque deux cents observateurs internationaux déployés pour veiller au bon déroulement des législatives de juin n'avaient toutefois relevé aucun incident majeur et affirmé que le scrutin avait été « libre, transparent et apaisé ».

TM

Niger/Coup d'Etat

La junte de Niamey demande du soutien à la Guinée

Au Niger, alors que les putschistes sont soumis à une forte pression de la communauté internationale et de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) pour rendre le pouvoir, la junte cherche du soutien. Une délégation des putschistes, conduite par le général Moussa Salao Barmou, s'est rendue, samedi 12 août, à Conakry. Elle a été reçue par le chef de la junte guinéenne, Mamadi Doumbouya.

Au palais Mohamed V où s'est tenue cette rencontre, le colonel Mamadi Doumbouya était entouré de quelques membres de son cabinet ainsi que des plus hauts gradés du Conseil national du Rassemblement pour le Développement (CNRD).

Le général Moussa Salao Barmou, qui conduisait la délégation du Conseil national pour la Sauvegarde pour la Patrie (CNSP), s'est félicité de l'excellence des relations entre Conakry et Niamey : « Il est question ici de montrer la gratitude du CNSP pour la solidarité et le soutien indéfectible à travers, dans un premier temps, la déclaration du 31 juillet du CNRD à la suite des événements que vous connaissez. Ce message marquait effectivement la solidarité de la Guinée vis-à-vis du Niger. »

En réponse, le colonel Mamadi Doumbouya a réaffirmé la position de son pays en ces temps de crise : « En ce qui concerne la République de Guinée, nous sommes panafricains.

Quand nos peuples ont des problèmes, nous sommes toujours présents, on sera toujours là et c'est ce qui a été le cas pour nos frères du Burkina, du Mali, du Niger. Pour nous, il n'y a que nous qui pouvons trouver des solutions à nos problèmes. Notre position est claire, c'est vraiment faire face aux problèmes de nos peuples qui est, pour nous, très important. »

Dès la prise du pouvoir par le CNSP, à Niamey, la Cedeao a pris une batterie de sanctions contre le Niger, sanctions que la Guinée a refusé d'appliquer.

Rfi.fr

Budget général au premier trimestre 2023 de l'Etat togolais

Des dépenses évaluées à plus de 450 milliards FCFA

451,53 milliards FCFA, c'est le montant total des dépenses du budget de l'Etat à fin mars 2023. Ce montant correspond à 23,11% de la prévision annuelle qui est de 1 953,48 milliards FCFA. Ces informations ont été publiées par la Direction générale du Budget et des Finances (DGBF) dans son Rapport d'exécution du budget de l'Etat à fin mars, exercice 2023.

LIBELLES	LFI	Exécution fin mars 2023	Taux d'exécution fin mars 2023	Exécution fin mars 2022	Taux de variation 2023-2022
Dépenses budgétaires	1 554,72	339,40	21,82%	272,08	17,43%
Intérêts de la Dette Publique	142,93	42,54	29,79%	46,27	5,62%
Dépenses ou affectations de recettes	144,96	43,04	29,70%	54,36	16,67%
Dépenses de Personnel	301,56	85,42	28,33%	55,00	18,57%
Dépenses d'organisations de biens et services	155,81	29,01	18,62%	59,31	-27,80%
Dépenses de Transfert	186,58	61,46	32,95%	54,14	17,22%
Dépenses en capital	409,48	76,81	18,76%	58,01	20,96%
Dépenses d'investissement (DIP)	51,38	0,79	1,54%	1,14	-36,56%
Profits d'investissement	578,22	73,12	12,63%	57,28	31,83%
RI	241,50	14,30	5,92%	21,31	-46,82%
RE	334,73	58,82	17,57%	31,97	38,94%
Charges de trésorerie	398,74	152,05	38,15%	181,39	18,53%
Amortissement de la Dette	399,70	152,05	38,12%	181,39	18,53%
TOTAL GENERAL	1 953,48	451,53	23,11%	383,38	17,98%

Source : DGBF, DGTCE, DDCF

Pour l'exécution du budget à la même période (premier trimestre) en 2022 où les dépenses étaient établies à

383,49 milliards FCFA, une hausse d'environ 17% des dépenses effectuées entre janvier et mars de cette année.

Cette progression des dépenses est due essentiellement à l'accroissement de trois sources de dépenses. D'abord, les dépenses en atténuation de recettes estimées à 43,04 milliards FCFA cette année contre 24,36 milliards FCFA en 2022. Ensuite, les dépenses de transfert estimées à 63,46 milliards FCFA en 2023 contre 54,14 milliards FCFA en 2022. Enfin des projets d'investissement évalués à 75,12 milliards FCFA en 2023 contre 57,28 milliards FCFA l'année



précédente.

De 55 milliards FCFA au premier trimestre 2022, les charges du personnel ont atteint 65,42 milliards FCFA en 2023, soit 18% d'augmentation.

Dans cette dynamique, le taux de réalisation

des recettes du budget général est de 18,53% de la prévision annuelle, soit 362,05 milliards FCFA. Le tableau ci-présent, détaille les différentes dépenses effectuées. Ceci en comparaison au premier trimestre 2022.

Edy Alley (stagiaire)

Les marchés carbonés

Les nouvelles solutions vertes pour nos Etats ?

Avec de larges réserves de carbone nature (forêts, mangroves, marais, étendues d'eau, océans ...), l'Afrique de l'Ouest regorge d'atouts considérables. Ces potentiels naturels contribuent à la création d'un marché d'échanges de crédits carbone qui certifient les actions de réduction et de captation d'émissions de Gaz à effet de serre, pouvant être échangés et commercialisés.



En vue de limiter le réchauffement mondial du climat entre 1,5°C et 2°C, les responsables politiques ont pris des mesures économiques incitatives pour limiter les émissions de Gaz à effet de serre (GES). Initiée par le protocole de Kyoto, la compensation carbone est l'un des mécanismes utilisés pour fixer le prix du carbone et lutter contre les changements climatiques.

Hôtes de projets de réduction de GES, les pays africains développent leurs propres réglementations. Tout en affirmant leur position de créateurs de marchés, ces pays jouent un rôle prépondérant dans l'orientation de la régulation et la détermination des prix, au niveau mondial. C'est dans ce sens que la BOAD

et l'Uemoa jouent un rôle majeur dans la régulation et le développement de standards de qualité des crédits générés dans la sous-région. Elles imposent alors des normes de crédits premium, associant réduction et séquestration des GES aux co-bénéfices liés au genre, à la biodiversité ou à la santé, entre autres.

L'Alliance Ouest africaine sur les Marchés Carbone et la Finance climat (Alliance), créée à cette fin, sous la directive du gouvernement allemand, de la BOAD et du Centre régional de collaboration de Lomé (CRC), récemment renommé RCC west and central Africa (RCC WAC Africa). Son mandat initial est de guider les Etats dans la mise en œuvre du protocole de

Kyoto, de l'Article 6 et de la Finance Climat. Le rôle de l'Alliance est donc d'accompagner ses seize (16) Etats membres dans l'opérationnalisation de cet article. Les Etats membres sont renforcés afin de leur permettre de bénéficier au maximum des opportunités de la tarification du carbone (Taxes carbonés, ETS-Emission Trading Schemes ou régulateur de quotas d'échange de crédits carbonés au niveau national etc.) ainsi que de la finance climat (Debt swaps, Need Based Finance etc.). Ceci, tout en facilitant le transfert de connaissances et le partage d'expériences et de bonnes pratiques.

A travers le CRC, la BOAD depuis 2015 s'efforce de renforcer les capacités de l'Alliance dans le cadre de la mise en œuvre et l'opérationnalisation de l'article 6. Elle s'attèle aussi à renforcer des instruments de tarification du carbone et sensibiliser les acteurs au niveau régional et national.

A travers l'initiative CI-ACA (Collaborative Instruments for Ambitious Climate Action) en partenariat avec l'Alliance, le CRC appuie les dialogues nationaux sur la tarification du carbone au Ghana, au Sénégal, au Nigéria, afin de lancer des études sur la faisabilité de Taxes Carbone ou de mécanismes d'échanges de quotas d'émissions et de séquestration de GES, au niveau national. Le Ghana a conclu que la taxe carbone

n'était pas envisageable, et le Sénégal, lui, est en phase d'acculturation de ses acteurs à ce nouvel outil. L'étude sur la tarification du carbone au Nigéria a été finalisée et validée par le gouvernement et les acteurs locaux nigériens, afin d'engager des études plus approfondies pour la mise en œuvre de l'instrument envisagé par le pays. La Guinée et la Guinée Bissau ont également procédé à ces dialogues nationaux. Elles démarreront leurs études sur les initiatives de tarification du carbone, cette année, après des ateliers de sensibilisation et de mobilisation des



acteurs nationaux aux notions essentielles.

Au Togo, le ministère de l'Environnement et des Ressources forestières, en collaboration avec l'Agence nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE), a partagé avec les opérateurs économiques du pays, les opportunités d'affaires liées aux mécanismes de carbone. Une rencontre

d'échanges le 27 Juin 2023 a permis aux opérateurs de découvrir les différentes convenances d'affaires qu'offrent les activités d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre.

Les marchés carbonés représentent une réelle opportunité pour les Etats. La forte mobilisation des acteurs régionaux témoigne de la prise de conscience qui s'opère. Le potentiel de nos pays en termes de puits de carbone devrait leur permettre, à travers les marchés carbonés, de valoriser des actifs dormants, sous forme de crédits carbone, et d'accroître leurs

financements en faveur de l'action climatique et du développement durable. En plus d'accompagner les Etats pour une meilleure opérationnalisation des marchés carbonés, la BOAD pourrait envisager de devenir, à terme, une entité de certification des crédits carbone pour les acteurs de la région.

Edy Alley (stagiaire)

Développement du Togo

Où en est-on avec les grands projets de l'année 2023 ?

Le Togo fait partie des pays en développement qui affichent une volonté traduite dans les faits. Le budget 2023 du pays fait ressortir clairement les axes de développement à renforcer. D'un autre côté, les mesures d'allègements fiscaux en 2023 est une réalité dans ce processus de développement, le tout dans un élan de redynamisation de l'agro-industrie.

Adopté vers la fin du mois de décembre 2022, le budget exercice 2023 du Togo s'établit en recettes et dépenses à 1 957,9 milliards de francs CFA. C'est un chiffre qui représente une augmentation de 4,4% par rapport au budget de l'année écoulée. Celui-ci était de 1 875,8 milliards de francs dans la loi de finances rectificative.

Budget 2023 : trois axes de développement en ligne de mire

L'objectif ultime du gouvernement togolais est de parvenir d'ici l'an 2025 à une croissance forte, durable et inclusive. Pour ce faire, le budget exercice 2023 du Togo a été voté, tout en tenant en compte de la vision du pays qui est de continuer sa marche sur le chemin qui mène vers le progrès incluant la stabilité économique et la paix. Mais aussi, le pays ne perd pas de vue la création d'emplois décents pour les populations qualifiées, la mise en place des infrastructures socio collectives, la protection sociale, l'éducation ouverte à tous, la finance inclusive, la poursuite des efforts d'industrialisation, etc.

Le budget couvre trois axes. Ce sont les principaux points de la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

Ce sont le renforcement de l'inclusion et développement du capital humain (premier axe), le deuxième axe qui est l'appui aux secteurs productifs pour le développement économique. Le troisième axe n'est autre que la préservation de la sécurité, de la paix et le renforcement de la décentralisation et des capacités de l'Etat.

Le premier axe occupe un

montant de 525,95 milliards de francs CFA en 2023, soit 48% du budget total. En ce qui concerne l'axe 2, ce sont 331,90 milliards de francs (35% du budget) qui sont prévus pour sa prise en charge. Et enfin, 219,89 milliards de francs, soit 17% du budget total, vont être dédiés à l'axe 3. Aux secteurs sociaux, une somme de 623,4 milliards de francs



Budget 2023 et fiscalité

CFA contre 522,2 milliards en 2022 est préparée pour leur développement.

Mesures d'allègements fiscaux en 2023

Un allègement fiscal est une réduction de l'obligation fiscale faite aux contribuables dans un pays. Il désigne le traitement fiscal particulier réservé à une catégorie de personnes dans un domaine donné. L'avantage pour le bénéficiaire peut être par exemple, la réduction du montant de l'impôt qu'il devait payer. Autrement dit, c'est une modification du système fiscal de manière à ce qu'il soit plus favorable. C'est cette aide inestimable que le gouvernement togolais apporte aux populations ces dernières années, surtout avec l'apparition de la maladie de la covid-19. Le pays n'hésite plus à mettre en application des mesures sociales et économiques fortes pour un mieux-être. Les mesures d'allègements

sont contenues dans la loi de finances 2023. Ces mesures concernent l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), les cantines universitaires et d'entreprises, la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la Taxe sur les véhicules à moteurs (TVM), etc.

Les pouvoirs publics tendent ainsi une main solidaire aux opérateurs économiques, comme toujours. Ainsi, l'impôt sur le revenu des personnes physiques est suspendu. Il l'est pour les tranches de salaires inférieures à 900 000 francs CFA. Pour les autres tranches, l'IRPP n'est pas suspendu mais diminué. La conséquence immédiate de cette mesure applicable en 2023 est qu'elle va augmenter le revenu des salariés. En ce qui concerne le domaine de la restauration, la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est

supprimée pour les cantines universitaires (étudiants) et d'entreprises (salariés). Cette mesure s'ajoute à celle de l'exonération des cantines scolaires déjà effective, comme l'a récapitulé l'Office togolais des recettes (OTR). Le domaine des transports

véhicules à moteurs (TVM) reste suspendue pour les véhicules à usage commercial. C'est un ouf de soulagement pour les populations concernées par cette mesure, et elles sont justement nombreuses. Par ailleurs, une suspension du paiement des acomptes en cours d'année a été décidée mais soumise à une condition : si l'acompte versé est égal ou supérieur au montant dû. En outre, le taux des droits d'enregistrement des sentences arbitrales est réduit de 5 à 2%. Les matériels et engins des entreprises de BTP sont exonérés des droits de taxes et de douanes. Sans oublier que la patente est aussi réduite de 60% pour permettre aux revendeurs de tissus et pagnes de faire face à la concurrence.

Production céréalière : progression, bonne santé économique pour les agriculteurs

L'agriculture fait partie des leviers pour promouvoir la prospérité économique partagée et le développement rural. Et ce à travers la production céréalière et de légumineuses entre autres. Avec environ 1,4 million de tonnes produites au cours de la campagne agricole 2022-2023, c'est une progression de 2% que la production céréalière vient de connaître.

La campagne 2020-2021 a connu une production céréalière de 1,4 million de tonnes. De 1,19 million en 2018, le volume de céréales produit est successivement passé à 1,26 million en 2020 et à 1,35 million de tonnes en 2021, selon des statistiques



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

est également touché par les réformes. A ce niveau, la Taxe sur les

rendues publiques par la Bceao. Parmi les principales céréales cultivées dans le

pays, le maïs a notamment connu un volume de production de 929 000 tonnes en 2021 (en hausse de 4,5% par rapport à 2020), le riz avec un volume de 165 500 tonnes (hausse de 3,5%), le mil et le sorgho réalisant conjointement 304 600 tonnes (en recul de 2 000 tonnes).

Outre les grands projets de développement agricole régulièrement mis en œuvre par le gouvernement, la subvention des intrants est un moyen d'action clé en faveur de la production. Le prix de vente du sac de 50 kg de l'engrais NPK 15 15 15 et de l'Urée 46% N est fixé à 18 000 francs pour le compte de la campagne 2022-2023 (contre 12 500 francs en 2021-2022). Il est largement subventionné puisque le prix normal sur le marché va jusqu'à 25 000 francs CFA. En septembre 2022, les autorités ont annoncé l'augmentation de la subvention pour les engrais de bonne qualité, la faisant passer de 06 à 7,5 milliards de francs CFA, soit une hausse de 1,5 milliard de nos francs. La région des Plateaux en particulier, reconnue comme le grenier du pays, a bénéficié de plusieurs appuis décisifs du gouvernement, à travers la subvention de 8 368 tonnes d'engrais grâce au prix de 14 000 francs CFA en 2022 ou encore la réalisation de 34 Zones d'aménagement agricole planifiées (Zaap). La production agricole peut ainsi continuer à compter sur l'appui des dirigeants pour son développement et sa durabilité pour le bien-être des populations togolaises.

Transformation agroindustrielle : valorisation du coton au niveau local

Première filière pourvoyeuse d'emplois en milieu rural avec des producteurs qui sont passés de 44 000 pour la campagne 2009-2010 à plus de 153 000 pour 2019-2020, le coton demeure la principale culture de rente. Persuadé que cet or blanc peut être mis à contribution dans la dynamique d'émergence économique, le pays booste ses actions de valorisation de la production et de la transformation sur place. Le Plan national de développement (PND) inscrivait déjà au cœur des priorités la promotion du



L'agro-industrie

développement industriel dans des secteurs créateurs de valeur ajoutée et tournés vers l'exportation (agrobusiness, manufacture) et la satisfaction de la demande interne.

Dans cette perspective, la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA) a été mise en marche le 06 juin 2021. Elle est dotée d'usines pour la transformation du soja togolais à hauteur d'environ 240 000 tonnes par an, pour

un investissement de plus de 165 milliards de francs CFA. La nouvelle feuille de route gouvernementale 2020-2025 se fixe à son tour comme défi de faire de l'agriculture un véritable moteur de croissance et de création d'emplois. Une feuille de route qui entend mobiliser 3 400 milliards de francs CFA autour de 42 projets majeurs, en faveur de l'émergence économique du pays. La croissance de la production nationale de coton et celle des

exportations font partie des vœux du gouvernement et des acteurs du secteur avec un objectif affiché de 180 000 hectares à emblaver pour une production de 146 000 tonnes pour la campagne 2022-2023. Une partie des efforts est cristallisée par le souci

mobilisé un investissement de 20 milliards de francs CFA. Avec comme capacité la transformation annuelle de 56 000 tonnes de coton pour générer 23 milliards de francs CFA de valeur à l'exportation chaque année ainsi que 2 000 emplois directs.

cours de la campagne 2021-2022, trouve ainsi un important débouché de commercialisation. Par ailleurs, la vente des premiers vêtements "made in Togo" issus de l'unité textile de la PIA est attendue pour le début de cette année 2023 commencée sous les



Valorisation du coton à la PIA Togo

de valoriser la production sur place. Ainsi, la PIA a accueilli un parc textile qui a

Le coton togolais dont le volume total produit a été de 50 000 tonnes au

meilleurs auspices.

Attipoe Edem Kodjo

ALERTE ARNAQUE

Évitez d'envoyer de l'argent par Tmoney ou Flooz

Aucun paiement ne se fait à la DCCFE par Tmoney ou Flooz. Les paiements pour l'obtention du titre foncier se font uniquement dans les agences des banques partenaires et sur les bornes électroniques installées au siège de l'OTR et à la DCCFE.

8280

Signalez toute tentative d'escroquerie en appelant le numéro vert

Pensées du jour

Nous sommes aveugles et ce que nous voyons chez nos plus proches c'est ce que nous croyons savoir d'eux. Combien de fois sommes-nous trompés par ces étiquettes dont nous avons affublé nos amis ou ceux de notre famille ? Pourquoi ne voulons-nous pas tenir compte de ces mouvements et revirements qui agitent les humains et les font changer ?

Frédérique Deghelt ,

Sommes-nous aveugles et hypocrites pour oublier que l'essence même de ce que nous sommes tous est bestiale ? Manger, dormir, se reproduire... Et tuer pour survivre, s'il le faut. L'aurait-on oublié ? La société nous a appris à cacher cet aspect primaire sous des couches de vernis, mais au fond, tout au fond, nous sommes encore ces mêmes bêtes, comme toutes celles qui arpentent cette foutue planète, peut-être que ce qui nous différencie d'elles, c'est notre capacité à nous fabriquer ces vernis.

Maxime Chattam,
Maléfices

Débat

Deux femmes promotionnaires, presque d'égale beauté ont choisi se marier à un même homme qui se trouve être leur camarade de classe. La première est béninoise et l'autre togolaise. Elles ont réalisé leur rêve, celui de fonder un même foyer avec l'homme d'un village de Lalo au Bénin. Or, la polygamie est formellement interdite par la tradition. Tous ceux qui s'étaient mariés étaient morts. Le jeune n'a pas pu opérer un choix.

Un jour, un serpent fétiche l'a mordu devant les deux femmes. Il est mort sur place. Ne pouvant cette séparation, la béninoise s'est donnée la mort pour suivre son mari. La togolaise armée de bâton a suivi le serpent pour le tuer. Mais le serpent s'est métamorphosé en un homme bizarre qui demande à la dame de déposer le bâton. Il lui remet deux poudres. L'une pour faire ressusciter son mari et l'autre pour sa seconde. Ce qui s'est effectivement réalisé. C'était la joie dans la famille. Mais le fétiche réapparaît et demande au jeune de choisir une des femmes sinon, il va mourir définitivement. Qui choisir ? Est-ce la béninoise qui s'est donnée la mort pour lui ou la togolaise qui l'a ressuscité ?

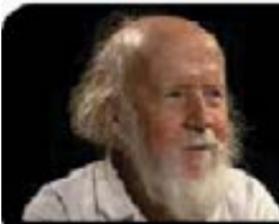
Vos avis et raisons s'il vous plait.

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Une vie sans souffrance est une illusion. Accepte de souffrir mais n'abandonne jamais. La récompense se trouve au bout de l'effort. La vie a 4 sens : Aimer, Souffrir, Lutter et Gagner. Que la patience soit ton guide car le respect est une monnaie qui enrichit celui qui donne. Arme-toi de courage car " Celui qui travaille au soleil mange à l'ombre ".



L'homme est l'espèce la plus insensée, il vénère un Dieu invisible et massacre une nature visible ! Sans savoir que cette nature qu'il massacre est ce Dieu invisible qu'il vénère !

Hubert Reeves

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCE; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCE; Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHE: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC.
Tél: 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;
Qtier : Foréver; Tél: 90 17 03 30

COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME);
Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine);

Tél: 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél: 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)
Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV : Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédzranawé); Tél : 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);

Tél: 90 04 76 60

GYM FIL «O»PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

PRÊT SCOLAIRE

JUSQU'À 05 MOIS DU SALAIRE NET*
DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2023



*Offre soumise à conditions

DISPONIBLE EN 24H
POUR UNE BELLE
RENTÉE SCOLAIRE

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>



Football

Fin d'année mouvementée pour le Togo

Les quatre derniers mois de cette année 2023 s'annoncent particulièrement mouvementés pour le Togo en matière de football continental et mondial. Le pays a ses représentants engagés sur plusieurs fronts à travers des compétitions en interclubs et les équipes nationales prêtes à défendre fièrement les couleurs de la nation.



Asko

Dès le mois d'août, les férus du football togolais seront servis avec les sorties de l'Asko et de l'ASCK sur le continent africain. L'Association sportive de la Kozah (Asko) prendra part à la Ligue des Champions tandis que son voisin, l'Association sportive des conducteurs de la Kozah (ASCK) s'illustrera dans la Coupe de la Confédération. Les deux représentants togolais entreront en compétition entre le 18 et le 20 août prochain.

Entre août et septembre : Asko, ASCK et Amis du monde au front

Les supporters locaux auront le privilège de soutenir leurs équipes en assistant aux matchs qui se dérouleront au stade de Kégué. En effet, les Kondona de la Kozah disputeront leur match à domicile dans le cadre des préliminaires de la Ligue africaine des Champions de la CAF, la dimanche 20 août 2023 au stade de Kégué de Lomé contre l'Asfar du Maroc. Son dauphin, l'ASCK, croisera le club ivoirien AFAD, la veille le 19 août 2023 à Kégué pour le compte des préliminaires de la Coupe CAF.

Les compétitions internationales ne s'arrêtent pas en août. Entre le 18 août et le 3 septembre, l'AC Amis du monde, club champion en titre de la première division Féminine togolaise se rendra au

Nigeria pour le tournoi qualificatif de la Ligue des Champions féminine. Une occasion pour les joueuses togolaises de s'illustrer sur



ASCK

la scène continentale.

Fin août, entre le 25 et le 27, les deux représentants togolais en compétitions interclubs seront en déplacement sur le continent pour le match retour des préliminaires. Des rencontres décisives pour les clubs togolais qui chercheront à s'imposer et à accéder à la prochaine étape des compétitions.

Septembre : Éperviers A et Éperviers dames U20 en lice

Le mois de septembre sera marqué par le premier tour aller des éliminatoires de la Coupe du monde féminine des moins de 20 ans (U20) de la FIFA 2024. Le match aller se tiendra entre le 1er et le 3 septembre, tandis que le match retour aura



Éperviers dames U20

lieu entre le 8 et le 10 septembre.

Une opportunité pour les jeunes talents togolais de se distinguer et de rêver d'une participation à cette prestigieuse compétition mondiale. Le 10 septembre, la sélection nationale togolaise accueillera le Cap-Vert pour la 6ème

Le calendrier international réserve également le 2ème tour préliminaire des compétitions interclubs de la CAF pour le mois de septembre. Le match aller est programmé entre le 15 et le 17 septembre, tandis que le match retour aura lieu entre le 29 septembre et le 1er octobre 2023. Une période cruciale pour les

En novembre, le Togo sera en lice pour le tournoi qualificatif de la 2ème édition du championnat d'Afrique des écoles 2023. En cas de qualification au deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du monde féminine U20 2024, le pays sera également impliqué dans le 3ème tour avec le match aller prévu entre le 10 et le 12 novembre, et le match retour entre le 17 et le 19 novembre. De plus, les éliminatoires de la Coupe du monde 2026 débiteront avec les première et deuxième journées entre le 13 et le 21 novembre 2023.

Enfin, en décembre, les matchs aller et retour du 2ème tour des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (Chan) 2024 auront lieu respectivement entre le 15 et le 19 décembre, puis entre le 22 et le 25. Décembre clôturera en beauté ce dernier semestre d'une année civile riche en compétitions dont le

et dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN)

clubs togolais engagés dans ces compétitions continentales.



Éperviers A

2023 au Stade de Kégué. **Septembre et octobre : interclubs de la CAF**

Novembre et décembre : bout du tunnel des performances

bilan en dira long sur les performances.

Attipoe Edem Kodjo

Situation au Niger / Espace aérien togolais

Le gouvernement n'a pris aucune décision

La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) maintient l'intervention militaire comme solution ultime pour ramener l'ordre constitutionnel au Niger. Même si le Togo ne semble pas épouser cette attitude belliqueuse, le pays de Faure Gnassingbé n'a toutefois pas aussi adopté une quelconque attitude vis-à-vis de ses voisins.

Samedi dernier, les chefs d'Etat major des armées de la Cedeao devaient se réunir à Accra la capitale ghanéenne pour une réunion. Cela devait faire suite aux décisions prises par les chefs d'Etat et de gouvernements le jeudi dernier à Abuja au Nigeria. Cette réunion devait donc contribuer à la préparation de la future éventuelle intervention militaire.

Selon plusieurs sources, cette réunion n'a pas eu lieu. Elle aurait été reportée pour des raisons techniques. Dans la foulée, les réseaux sociaux ont encore fait l'information. En effet, plusieurs personnes publiaient des

messages selon lesquels le Togo refuserait le survol de son espace aérien par la Cedeao pour attaquer le Niger. Cela est faux. D'ailleurs, les autorités togolaises n'ont rien dit sur le sujet.

Sinon, l'exécutif togolais a ses canaux officiels de diffusion de l'information. Pour le moment, rien n'a été annoncé sur ces canaux. Et puis, est-ce que la Cedeao a besoin de passer par le Togo pour une opération militaire au Niger ? Cela ne reviendrait-il pas trop long et trop coûteux ?

Il y a des pays limitrophes comme le Nigeria, et aussi le Tchad. Même si ce dernier



ne fait pas partie de la Cedeao, l'on a constaté dès le départ l'implication de ce pays dans la recherche de solutions à cette crise.

Donc, s'il faut faire une opération militaire, ces pays seraient les mieux placés.

Géographiquement, le Bénin aussi est mieux placé que le Togo pour jouer ce rôle.

La rédaction

Intervention militaire au Niger De Lomé à Abuja, les parlementaires de la Cedeao disent non !

Les parlementaires de la Cedeao étaient en session extraordinaire la semaine dernière pour se prononcer sur la situation au Niger. Leurs positions sont claires : il faut privilégier le dialogue et la paix.

La session s'est tenue par vidéoconférence. Au Togo, Mémounatou Ibrahima, deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale togolaise et troisième vice-présidente du Parlement de la Cedeao était en tête des participants.

« Nous exhortons au dialogue pour le retour à l'ordre constitutionnel comme le préconise l'article 58 du traité révisé, la disponibilité du Parlement pour la résolution de la crise au Niger. Monsieur le président l'on ne saurait éteindre le feu par le feu », a-t-elle déclaré à l'endroit de Sidie Mohamed Tunis, président du Parlement de la Cedeao.

« Notre père de la nation nous a toujours dit que nous savons quand et

comment cela commence, mais nous ne savons pas comment cela va finir.

Nous n'avons pas encore fini avec nos problèmes de développement, de terrorisme. Pourquoi allons-nous en rajouter ? », a affirmé Mémounatou Ibrahima.

« En tant que femme et en tant que représentante du peuple, je ne saurais cautionner une option de guerre dans un pays frère qu'est le Niger. Ce sont les civiles, les femmes et les enfants qui vont en pâtir. Alors, nous préconisons le dialogue », a poursuivi la députée togolaise.

« Nous proposons que notre Parlement prenne une résolution pour encourager les chefs d'Etat à opter pour l'option du dialogue »,



Mémounatou Ibrahima

a indiqué Ibrahima Mémounatou. La majorité des Parlementaires de la

Cedeao condamne le coup d'Etat, mais souhaite la réouverture des frontières

pour ne pas asphyxier le peuple nigérien.

E. Dadzie

ECOWAS COMMISSION

ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food
ARAA

ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food
RAAF

Avis à manifestations d'intérêt Sélection d'un consultant - Auditeur externe

Projet:	Programme de résilience du système Alimentaire en Afrique de l'Ouest
Source de financement:	Association Internationale pour le Développement (Banque Mondiale)
N° Accord:	IDA-D9230
Méthode de sélection:	Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC)
Référence sélection:	ARAA/FRSP/2023/AMI/033
Objet:	Sélection d'un auditeur externe pour l'audit des comptes des exercices 2023 et 2024 du FSRP CEDEAO
Date de publication (1ère)	14 août 2023
Date de limite:	13 Septembre 2023 à 17h00 GMT

1. La Commission de la CEDEAO a reçu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (Banque Mondiale) pour le financement des coûts du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP) et a l'intention d'utiliser une partie du financement pour le paiement des services d'un **auditeur externe pour la réalisation de l'audit des comptes des exercices 2023 et 2024 du FSRP CEDEAO** Les termes de référence (TdRs) sont accessibles sur le site web (<https://araa.org/vacancies>) de l'ARAA et à travers le lien suivant : <https://araacedeao.sharepoint.com/:f:/s/Procurement/EmdMjR5ZrjNNnGvBWjrYKIEBuJ37MKJdmfZA3TN7sP8qrg?e=jBXyof>.
2. Les candidatures sont reçues au plus tard le **14 septembre 2023 à 17h00 GMT** en suivant les instructions mieux décrites dans les termes de références.
3. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes : procurement@araa.org cc : ctienon@araa.org, mnakorba@araa.org, lbarnabo@araa.org avec en objet « AMI033 FSRP- auditeur externe ».

